

Casablanca, le 18 avril 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Spécial « L'économie numérique : Quel impact sur le marché de l'emploi ? »

Le Centre Marocain de Conjoncture a le plaisir de vous annoncer la parution de sa dernière publication mensuelle « **Maroc Conjoncture** » n° 355. Il s'agit d'un spécial portant sur l'économie numérique : Quel impact sur le marché de l'emploi ? Et voici les principaux axes :

Economie Numérique : Enjeux et impacts multiformes sur l'emploi

L'accélération digitale, de par sa nature et son rythme, pose avec acuité la question de son impact sur l'emploi. D'une part, plusieurs publications signent le retour d'une crainte séculaire ; celle du chômage technologique. D'autre part, les deux questions des inégalités et de la qualité de l'emploi prennent de l'importance.

Si la première crainte est à relativiser, la numérisation peut changer le contenu des emplois sans les détruire forcément, celle de la polarisation croissante de l'emploi pose des défis en termes d'inégalités et de cohésion sociale. Par ailleurs, le développement des plateformes numériques de travail constitue à la fois une opportunité et un défi pour les travailleurs et pour les entreprises, tout en nécessitant une concertation politique internationale.

L'ère Post Corona : Singulière, inquiétante et inflationniste

Le monde de l'économie a été littéralement perturbé et a essuyé de profonds changements sous les effets des multiformes crises qu'il a subies et plus particulièrement la dépression causée par la crise sanitaire du Coronavirus. Les paradigmes et les cheminements théoriques de la communauté des économistes ont bougé et ont été déviés de leur route asphaltée pour un bas-côté temporaire et salvateur. Les chocs récessifs provoqués par ces crises ont été tellement forts que les pays du monde entier, pour aller au-devant des répercussions négatives sur leur économie, ont adopté des politiques budgétaires contra-cycliques généreuses et des politiques monétaires accommodantes. Et à rebours des politiques restrictives et de prudence de naguère, les normes théoriques et les mesures limites à ne pas franchir pour la dette et le déficit budgétaire ont atteint des niveaux jamais égalés.

Commerce Extérieur : Une évolution des importations plus marquée que celle des exportations

En 2022 les échanges commerciaux du Maroc en valeur se sont sensiblement développés par rapport à 2021. Cette évolution positive est due pour une large part aux hausses des prix de la plupart des produits sur les marchés internationaux. Des taux de croissance rapides ont été observés pour une majorité de secteurs ouverts sur l'extérieur. La facture énergétique a été déterminante dans l'évolution des importations tout comme celle des produits d'équipement. Les acquisitions des autres produits de l'étranger n'ont pas faibli. Cette dynamique positive a aussi concerné les exportations dont les principaux moteurs de la croissance en 2022 ont été les phosphates et dérivés et l'activité de l'automobile. Ces tendances haussières ont été observées malgré la persistance d'un certain nombre de contraintes qui continuent de peser lourdement sur la croissance économique mondiale dans son ensemble. Cette dernière a été ralenti mais sans reculer. Cette accélération des échanges commerciaux n'a pas permis une amélioration du solde commercial du pays qui s'est encore dégradé.

Perception des opérateurs : Les signes précurseurs d'embellie

La perception des opérateurs économiques opérant dans différents secteurs d'activité de l'économie (secteur des industries manufacturières, extractives, énergétiques et environnementales, Secteur de la construction, commerce et gros et secteur des services marchands non financiers) s'est améliorée entre le dernier trimestre 2022 et le 1er trimestre de l'année 2023. Et cela à la faveur de l'amélioration des perspectives de croissance de l'économie marocaine pour l'année 2023. Et également à la faveur de la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes économiques phares. Les plus importantes d'entre elles sont la mise en œuvre de la nouvelle Charte d'investissement qui allie en même temps dispositif de soutien à l'investissement (avec une dimension sectorielle et régionale) et mesures liées à l'amélioration du climat des affaires. Et l'activation du Fonds d'investissement Mohammed VI doté de 45 milliards de DHS et dont l'objectif est d'accompagner l'investissement privé dans un certain nombre de secteurs stratégiques pour notre économie.

Le Développement Durable : Quelle stratégie face à la montée des risques climatiques et environnementaux ?

Conscient de l'importance des enjeux environnementaux avec la montée des risques liés non seulement aux changements climatiques mais aussi aux effets de certains modes de production, d'exploitation et de consommation, le Maroc a multiplié depuis plus d'une dizaine d'années les initiatives marquant son engagement en faveur du développement durable à travers une série de réformes visant l'instauration des bases de la durabilité. La promulgation de la Loi-cadre n° 99-12 portant charte nationale de l'environnement a constitué le premier acte fondateur dans ce domaine qui a visé la structuration de l'action de l'Etat en faveur du développement durable. Partant des objectifs fondamentaux de l'action de l'Etat en matière de protection de l'environnement, la charte a en effet permis de préciser le cadre des politiques publiques dans ce secteur en précisant les engagements de l'Etat et de l'ensemble des acteurs ainsi que les règles de bonne gouvernance devant prévaloir dans ce domaine. Le deuxième acte d'importance qui a suivi l'adoption de la charte de l'environnement a été le lancement, en 2017, de la stratégie nationale de développement durable (SNDD) qui marque l'engagement du Maroc à faire du développement durable l'un des piliers de son modèle de développement et, plus globalement, du projet de société qu'il compte promouvoir à l'avenir.

Réorganisation des Chaînes de Valeurs Mondiales : Atouts, risques et opportunités pour le Maroc

Dans leur acception générale les "chaînes de valeurs" sont l'expression d'étapes de production qui donnent lieu, par adjonction de la valeur, à la confection d'un produit final. Les chaînes de valeur mondiales présupposent que lesdites étapes, allant de l'innovation d'un produit à sa livraison au consommateur final, sont réalisées par des pays différents, formant, ainsi, une chaîne internationale de production. Ce concept, basé sur la fragmentation géographique des activités, répond à un souci d'optimisation des gains économiques, sous la pression de la concurrence mondiale, par le recours à l'externalisation (outsourcing) et à la délocalisation (offshoring). Deux types de procédé permettent, alors, d'organiser la production à l'échelle internationale : la création de filiales, à l'étranger, associée à la chaîne de valeur, comme c'est le cas pour les IDE (Investissements directs à l'étranger) ou l'attribution d'une phase de production à un fournisseur étranger indépendant (cas d'un sous-traitant international).

**Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le CMC au 05 22 39 50 72 à 75
Email: cmconjoncture@menara.ma – Site web: www.cmconjoncture.ma**